



Société de transport  
de Sherbrooke

**SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

**TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF**

**DE LA SOCIÉTÉ**

**LE 9 NOVEMBRE 2011**

**À 18 H 02**

**PROCÈS-VERBAL 11-10**

---

**Sont présents :**

M. Marc Denault	Président
M. Julien Lachance	Vice-président
Mme Christine Couture	Administratrice
Mme Ariadne C. Echevers	Administratrice
M. Roger Labrecque	Administrateur
M. Robert Y. Pouliot	Administrateur
M. David W. Price	Administrateur

**Étaient aussi présents :**

Mme Huguette Dallaire	Directrice générale
M. Michaël Gauthier	Secrétaire
M. Laurent Chevrot	Directeur général adjoint
Mme Ana Abecia	Directrice, marketing, études et qualité de service
M. Michel Cloutier	Directeur du service de l'Exploitation
Mme Josée Dubuc	Directrice Planification et Développement
M. Michel Lavoie	Directeur du service de l'Entretien
Mme Suzanne Méthot	Directrice des services financiers et Trésorière

**Nombre de personnes présentes dans la salle : 2**

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -**

Le président déclare l'assemblée ouverte.

---

2. **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -**

**RÉSOLUTION 114-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

---

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2011 -**

**RÉSOLUTION 115-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 octobre 2011.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 octobre 2011 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

---

4. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2011 -**

La directrice générale confirme que l'ajout de service sur la ligne 55 est en vigueur depuis le 31 octobre 2011.

---

5. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -**

**RÉSOLUTION 116-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -



**PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES**

**Madame France Croteau, RUTASM**

Madame Croteau mentionne qu'elle est heureuse que la STS donne l'opportunité au RUTASM de pouvoir s'exprimer dans le cadre des consultations publiques sur le projet de plan de mobilité durable et dans le cadre de l'élaboration du plan d'accessibilité universelle du transport collectif.

---

**6. PROCURATION, AUTORISATION RELATIVE À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS – REVENU QUÉBEC -**

**RÉSOLUTION 117-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est autorisé à transmettre, pour et au nom de la Société de transport de Sherbrooke, à Revenu Québec, une procuration, autorisation relative à la communication de renseignements (MR-69) pour madame Suzanne Méthot, directrice des services financiers et trésorière, pour une période de trois (3) ans en ce qui a trait à tous les renseignements détenus au sujet de la Société pour l'application ou l'exécution des lois fiscales et de la Loi sur la taxe d'accise et ce pour toutes les années ou périodes.

**- ADOPTÉ -**

---

**7. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR DU COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS RÉGULIERS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE (STS) POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010 -**

**RÉSOLUTION 118-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que, conformément à l'article 11.3.1 b) du règlement numéro 63 concernant le Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke (STS), le rapport de l'administrateur préparé par Aon Hewitt pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010, soit et est déposé sur le bureau.

**- ADOPTÉ -**

---



8. **RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2011 -**

**RÉSOLUTION 119-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport financier au 30 septembre 2011 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

---

9. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-027-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES À LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE -**

**RÉSOLUTION 120-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-027-1, conservé aux archives sous le no A09-13, modifiant le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires à la Société de transport de Sherbrooke, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

---

10. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-005-3 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS R-005, R-005-1 ET R-005-2 CONCERNANT LES CONDITIONS AU REGARD DE LA POSSESSION ET DE L'UTILISATION DE TOUT TITRE DE TRANSPORT ÉMIS PAR LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE -**

**RÉSOLUTION 121-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-005-3, conservé aux archives sous le no A06-03, abrogeant les règlements R-005, R-005-1 et R-005-2 concernant les conditions au regard de la possession et de l'utilisation de tout titre de transport émis par la Société de transport de Sherbrooke, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -



11. **RÈGLEMENT NUMÉRO R-006-1 ABROGEANT LE RÈGLEMENT R-006 CONCERNANT LES NORMES DE SÉCURITÉ ET DE COMPORTEMENT DES PERSONNES DANS LE MATÉRIEL ROULANT ET LES IMMEUBLES EXPLOITÉS PAR OU POUR LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE -**

**RÉSOLUTION 122-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-006-1, conservé aux archives sous le no A04-13, abrogeant le règlement R-006 concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour la Société de transport de Sherbrooke, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

---

12. **BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE -**

**RÉSOLUTION 123-11**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois d'octobre 2011 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

---

**MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Monsieur Marc Denault**

Monsieur Denault dépose une lettre demandant des améliorations sur la ligne 55 et félicite les membres du personnel pour la qualité du travail accompli dans le cadre des consultations publiques qui ont eu lieu dans le dossier du projet de plan de mobilité durable de Sherbrooke.

---

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE –**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 18h21.

Sherbrooke (Québec), le 9 novembre 2011.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Michaël Gauthier